



Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification du membre de l'Assemblée nationale

Nom :	Benoit Charette
Circonscription :	Deux-Montagnes

Déclaration au commissaire

Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :

Date de réception :	26 janvier 2023
Nom du donateur :	Fondation Hôpital Saint-Eustache
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Billets pour assister au Souper du Président de la Fondation tenu le 26 janvier 2023.
Circonstances de la réception :	Invitation faite au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ministre responsable de la région des Laurentides et député de Deux-Montagnes

Date de la déclaration	8 février 2023
-------------------------------	----------------